le cnam intec

Institut national destechniques économiques et com ptables

# Le statut d'étudiant

Le statut d'étudiant est attribué uniquement aux élèves inscrits à l'Intec de Paris en formation initiale (classes de préparation renforcée, apprentissage) et les élèves inscrits au minimum à une unité d'enseignement (UE) en cours du jour ou en cours renforcé, en DCG et DSCG. À ce titre, ces élèves doivent s'acquitter en amont de l'inscription de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC). L'étudiant reçoit une carte d'étudiant et deux certificats de scolarité.
Dans les autres cas (inscription à la carte, cours à distance, cours du soir, séances de regroupement), l'élève ne bénéficie pas du statut d'étudiant. Il reçoit une carte d'élève et deux certificats de scolarité.

**Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)**

Afin de régler la CVEC, il faut se connecter au site du Crous : messervices.etudiant.gouv.fr

En savoir plus sur la contribution vie étudiante et de campuset les étudiants qui y sont assujettis

**Bourse**

Lors de leur inscription, les étudiants boursiers doivent joindre à leur dossier d'inscription, 2 copies de leur avis conditionnel de bourse.

En savoir plus sur les conditions d'inscriptions pour les élèves boursiers et étudiants étrangers.

## Contacts

intec_inscriptions@lecnam.net